

L'Agglomération du bassin de Brive s'étend sur 808 km<sup>2</sup> dans le bassin hydrographique Adour-Garonne, et plus spécifiquement le bassin versant de la Dordogne. L'Agglo a pris la compétence « eau » par délibération en date du 10 Janvier 2014. Les syndicats mixtes des eaux de l'Yssandonnais et du Coiroux ont été dissouts par arrêtés inter préfectoraux des 21 mai et 26 juillet 2014.

**L'Agglo de Brive exerce la compétence eau sur les 48 communes de son territoire mais est l'autorité organisatrice du service sur 37 communes dont celle de Jugeals-Nazareth !**



Pour les autres communes du territoire, la compétence eau a été déléguée à différents syndicats des eaux (Moumont, Bellocvic, régions de Perpezac et Auzère).

Le service de l'eau est rattaché à la direction générale de l'Aménagement et des services techniques, et plus particulièrement à la direction de la protection de la ressource de l'eau.

Le service est assuré par le biais de 3 contrats de prestations de service contractualisés avec Véolia et la SAUR.

**Les agents de la Direction Protection de la ressource en eau traitent les demandes des usagers et d'organismes extérieurs qui peuvent concerner à la fois les services de l'eau et l'assainissement.**



Les types de demandes touchent les :

- Certificats d'urbanisme
- Permis de construire
- Demandes préalables
- Permis d'aménagement

ainsi que les demandes de branchements neufs d'eau, d'assainissement, de poses de nouveaux compteurs ou de déplacements de regards.

Le patrimoine du service de l'eau pour votre Agglo comprend :

- 9 usines de production d'eau potable
- 101 réservoirs de stockage d'eau traitée (57000 m<sup>3</sup>)
- 32 stations de reprise
- 1900 km de réseaux d'adduction d'eau

Les canalisations sont à 59% en PVC, 36% en fonte standard, 2% en polyéthylène, 2% en acier et 1% inconnu.



La qualité de l'eau est au coeur des préoccupations de l'Agglo pour rendre une prestation conforme aux normes et assurer une distribution permanente pour tous et sur l'ensemble du territoire. A ce titre, l'indice de connaissance des réseaux d'eau permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux et d'assurer la qualité de la gestion patrimoniale.

**L'ensemble des analyses bactériologiques, physicochimiques donnent des résultats de 99,2% et 98,3%. Pour comparaison, à l'échelle nationale pour l'année 2015, les résultats s'élevaient à 99,4% et 98,7%.**

Conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996, chaque usager est destinataire une fois par an avec sa facture d'eau, de la fiche de synthèse de la qualité de son eau établie par l'ARS pour l'année précédente. Les résultats sont aussi consultables en mairie ou sur le site internet du Ministère de la Santé ([www.eaupotable-gouv.fr](http://www.eaupotable-gouv.fr)).

**Pour tous renseignements concernant votre distribution d'eau, s'adresser à :**

**Secteur en Délégation de service public. Société SAUR. Service client : 05 81 31 85 03. Dépannages : 05 81 91 35 05.**

L'année 2018 aura vu le renouvellement de 12 km de réseau d'adduction d'eau brute et potable pour un montant de 2,8 millions

d'euros hors taxes. Au delà des investissements eau et assainissements programmés, l'Agglo de Brive a pour objectif à moyen et long terme d'évaluer le maillage du territoire pour permettre des échanges en eau en interconnexion. Importance au vu de la richesse de la disparité en eau, permettant un mélange des eaux pour assurer un haut niveau de qualité d'eau potable. Notre territoire permet cela !



**L'eau, matière première précieuse, se doit d'être protégée et gérée avec rigueur pour assurer la continuité du service à rendre au public et protéger notre planète.**

Philippe TILLET

1er adjoint

Conseiller communautaire

## Matinée citoyenne : préserver la nature passe par notre engagement !

Merci à tous pour votre participation, votre envie est la réussite de cette matinée : encore une fois comme le montre la photo vous êtes les responsables de cette réussite. Notre participation annuelle à « Nettoyons la Nature » nous montre chaque année que la prise de conscience des individus n'est pas globale. Néanmoins, nous nous rendons compte, qu'à chaque passage, progressivement notre commune est plus propre.

Le manque de civisme, de savoir vivre et l'absence de respect de l'environnement sont malheureusement des valeurs communes de notre société. La D73, la D8 et la Voie romaine font partie de nos axes routiers qui se retrouvent quotidiennement parsemés de divers déchets. Nos routes communales sont elles aussi concernées à moindre mesure mais ce ramassage annuel de déchets est pertinent car évidemment il est plus simple d'ouvrir sa fenêtre pour jeter par la fenêtre de la voiture ou vider son coffre de déchets que de parcourir les routes avec des gants et des sacs poubelle pour ramasser les déchets.



De plus, ces routes, comme de nombreuses autres malheureusement, ont été parcourues pendant l'été et, par conséquent généreusement salies de divers objets, par tous ces visiteurs d'un jour ou de toujours, qui croient que la nature est là pour absorber tous les déchets divers et variés. Dans nos sacs, comme le montre la photo, quelques panneaux, mégots, diverse ferrailles, enjoliveurs, plastiques, journaux, et quelques emballages Mac Donald à emporter en nette diminution cette année : tous ces déchets mettent toujours entre 10 et 20 ans pour disparaître dans le meilleur des cas de figure !

Voici les vaillants récoltants jeunes et moins jeunes, dont vous pourrez faire partie car pour un moment convivial comme celui-là, vous êtes tous les bienvenus ! La campagne nationale des magasins Leclerc « Protégeons la nature » se déroule une fois par an en septembre. Les magasins Leclerc que nous remercions pour leur engagement, communiquent l'évènement via Internet, et offrent des chasubles, des gants et des sacs poubelle pour permettre le ramassage des déchets dans les meilleures conditions. Un grand merci à Aline Céret, que vous connaissez tous, habitante de notre commune et employée du magasin Leclerc de Brive qui est notre interlocutrice privilégiée et qui nous aide dans l'organisation de cet évènement.



Un clin d'œil à notre Florence PEYRAT qui pour son investissement, sa généreuse contribution et sa bonne humeur. Enfin, nous : habitants, connaissances, enfants et amis, avons pu partager une très belle matinée. De plus, nous vous informons que vous êtes tous conviés à notre prochaine sortie, nous vous communiquerons les dates car nous avons des réserves de fournitures des magasins Leclerc (chasubles et gants et sacs poubelles) ce qui nous permettra de réaliser 2 matinées citoyennes en 2020 : une avant l'été (pour permettre à nos habitants, marcheurs, touristes et visiteurs de parcourir notre commune sans déchets) et, la matinée citoyenne officielle des magasins Leclerc en septembre 2020. **Merci à tous : participants et futurs participants, à très vite pour l'entretien et la sauvegarde de nos paysages !**

Florence PEYRAT et Emmanuel MAZAUDOUX